

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 10

Artikel: L'édition vaticane de chant grégorien [suite]
Autor: Bovet, Jos.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Édition vaticane de chant grégorien.

(Suite)

VII. — L'exposé des règles d'exécution du *Kyriale* de M. Mathias étant terminé, il nous reste une partie négative à traiter. Les défauts les plus fréquents ont tout au moins les dangers dans lesquels on peut facilement tomber doivent faire maintenant l'objet de quelques remarques, courtes, mais que nous croyons importantes et pratiques.

1^o PRONONCIATION DU LATIN

(Voir ce que nous en avons dit au chapitre premier.)

a) Ne pas dénaturer les voyelles; en chantant *è* pour *i*, par exemple (Kèrèiè pour Kyrie), etc. Ce défaut est très fréquent.

b) Bannir avec soin tous les *on*, *un*, *an*, *in*, *en* (in), *au*, etc., qui sont de doubles lettres qu'on doit faire entendre séparément.

c) Ne pas escamoter les consonnes finales, dans *In excelsis*, par exemple.

2^o ACCENTUATION DU LATIN

(Chapitre premier, paragraphe b.)

a) Ne jamais accentuer la dernière syllabe d'un mot, comme c'est souvent le cas en français.

b) Ne pas allonger la syllabe accentuée, sous prétexte de l'accentuer correctement.

c) Ne pas exagérer l'intensité due à la syllabe accentuée.

d) Si une syllabe non accentuée, donc faible, doit se chanter sur une note élevée, veiller à ce que cette note ne soit pas chantée avec beaucoup plus de force que les notes moins élevées. Le défaut que nous signalons est très répandu et il n'est pas de rapport de concours céciliens où il ne soit maintes fois reproché à nombre de sections.

e) Ne raccourcir aucune des syllabes non accentuées sous prétexte qu'elles sont faibles. Dans la psalmodie cet abus se rencontre fréquemment.

3° NOTATION

(Chapitre deux.)

a) La présence de plusieurs dièzes ou plusieurs bémols à la clef ne doit pas nous effaroucher; un peu de travail, de bonne volonté et d'habitude auront vite fait de vaincre la difficulté, si difficulté il y a.

b) Le fait qu'aucune mesure n'est indiquée en tête des pièces grégoriennes montre clairement qu'il faut proscrire tout rythme régulier et fixe. C'est grâce à cette constatation que l'on peut condamner sévèrement l'exécution presque entièrement mesurée du *Credo*, pratiquée encore dans certaines paroisses. Cela s'applique aussi, d'ailleurs, à d'autres pièces.

c) Eviter la lourdeur dans l'exécution et cela surtout en ne donnant pas à chaque note la même intensité, mais en ayant soin de couler légèrement les notes secondaires des neumes, ou les syllabes qui n'ont pas d'accent.

d) Séparer des neumes qui doivent être liés entre eux est une grave faute. Si l'on a dû le faire pour respirer, cela tient à ce que l'on n'a pas aspiré assez profondément, ou que l'on a un mouvement trop lent.

e) L'ictus ou renforcement des notes qui sont têtes de groupes ne doit pas être violent, ni surtout tendre à allonger la note.

f) La principale difficulté du chanteur grégorien est celle où il succombe, d'ailleurs, le plus souvent, c'est le *lié* des notes d'un même neume, ou d'une même syllabe, ou d'un mot. Couler des notes, surtout si elles vont par gradation ascendante est une chose délicate et difficile parfois. Un excellent exercice pour des chanteurs qui n'ont pas de manuel de solfège dans la main, serait celui-ci : Sur toutes les voyelles, vocaliser les fragments de gamme ascendante, par exemple : do ré mi, ré mi fa, mi fa sol, etc., chaque groupe de trois notes ne reçoit qu'une seule émission de voix; puis on variera en faisant chanter : do mi fa, ré fa sol, mi sol la, etc., et en faisant précéder la voyelle de diverses consonnes, par exemple : *pa, ro, mi, le, to, etc.*; on prendra ensuite des mots : *Domine, patria, Filio, erravit, etc.*

g) En général, on n'attribue pas aux retards des fins de phrases une assez grande importance. Ce *ritardando* doit être commencé d'autant plus tôt que la coupure sera plus importante; de même l'augmentation du retard lui sera-t-elle aussi proportionnée. Fréquemment l'on entend un morceau qui se

termine sans aucun retard sur : *a)* Les derniers mots ; *b)* le dernier neume ; *c)* les dernières notes ; *d)* le dernier son.

Au risque de paraître un peu pointilleux, nous croyons qu'il y a lieu souvent de tenir compte de tout cela ; évidemment qu'au bout de peu de temps on le fera inconsciemment ; le tout est de s'y mettre une bonne fois.

(*A suivre.*)

Jos. BOVET, *prof.*



Instruction civique, le Grand Conseil.

(LEÇON DONNÉE A L'ÉCOLE DE POSIEUX)

(Suite et fin.)

Les sessions. — Quand se réunit l'assemblée communale ? Où siège-t-elle ? Qui la convoque ? la préside ? Est-ce que ses séances durent plus d'un jour ?

Vous rappelez-vous à quelle époque de l'année M. le député Chavillaz assiste aux réunions du Grand Conseil ? Où se rend-il ? Se rend-il à Fribourg un jour ou plusieurs jours de suite ?

Lisez cette convocation, celle-ci encore. (Questions sur le contenu.) Ainsi, le Grand Conseil se réunit de *plein droit* le premier mardi de mai et le deuxième mardi de novembre (motifs du choix de l'époque). Ces deux réunions fixées invariablement aux mêmes dates s'appellent des *sessions ordinaires*. Elles durent plusieurs jours, souvent plus d'une semaine, selon les affaires à traiter. (Comparer ces sessions avec les réunions de l'assemblée communale ; raison de leur rareté et de leur longue durée).

Lisez maintenant cette convocation. (Questions sur le contenu.) Voyez, le Grand Conseil s'est réuni au mois de décembre 1909. Dans cette session, il a nommé M. Torche, conseiller d'Etat, le 28 décembre ; en remplacement de qui ? De M. Weissenbach, démissionnaire,

Ainsi, comme vous le remarquez, quand il y a des questions *urgentes*, qui surgissent entre deux sessions ordinaires, le Grand Conseil peut se réunir en *sessions extraordinaires*. Nommez d'autres cas où il y a eu session extraordinaire.

Le Grand Conseil peut se réunir en session extraordinaire dans trois cas : lorsque le Président, lorsque le Conseil d'Etat ou lorsque 20 députés au moins le demandent. Alors, c'est le Président qui convoque les députés, avec l'indication des tractanda qui feront l'objet de la session.

Les séances. — Le Grand Conseil siège à l'Hôtel-de-Ville. Voici une vue de ce bâtiment. (Donner quelques renseignements.) En général, les séances ont lieu le matin seulement ; dans certains cas, elles se prolongent jusque dans l'après-midi. Quand le Grand Conseil désire avancer la besogne, abréger la durée d'une session, il y a parfois une